

## COMPTE RENDU DU C.T.P.L. Commun Du 29 septembre 2010

### Ordre du jour, création du SIP de Mende le 1<sup>er</sup> décembre 2010.

A la grande surprise des représentants FO, la création du SIP de Mende à pour conséquence le transfert de 3 emplois de Gestion publique (Trésorerie de Mende), pour une charge de travail estimée à 1.47 'agent', soit :

- 1 cadre A
- 2 cadres B ou C.

L'administration avait jusqu'à présent « omis » de parler de transfert du cadre A, au motif qu'il n'est pas compté dans l'ORE !

Les représentants FO ont vivement fait remarquer que le cadre A transféré n'occupait pas 100% de son temps à la gestion de l'impôt, et que ce départ constituait une perte sèche pour la Trésorerie. L'administration a estimé que le transfert d'un adjoint chargé de superviser le service recouvrement était nécessaire vus les textes de mise en place des SIP.

Les représentants FO on fait remarquer que sur une charge de travail de 1 et demi agent, la trésorerie de Mende se trouvera amputée de 3 personnes au détriment de l'ensemble des services.

Les représentants FO ont noté que lors de la création des SIP, une charge supplémentaire de travail retombait toujours sur les personnels restants, et que l'équipe de renfort n'avait pas les moyens de combler tous les déficits.

Au terme d'une discussion animée, et d'une suspension de séance, la parité syndicale comme elle l'a fait pour les autres SIP a voté à l'unanimité contre.

Les représentants du personnel FO présents à ce CTPL,  
Jean-Jacques Dufétel , Bernard Fabre, Jean-François Pratlong et Anne-Marie Gay.

Et n'oubliez pas , si vous avez des interrogations , des soucis etc :  
Parlez nous-en !!

Voici le lien de notre site :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/048/>